

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
MRC DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue **LUNDI, le 13 janvier 2020**, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à **vingt heures**.

À laquelle sont présents :

Messieurs
Frédéric Jean, Maire
Jean-Guy St-Pierre
Jean-Yves Gosselin
Yves Laflamme
Mesdames
Sandra Proulx
Huguette Blais
Chantal Blanchette

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

1 OUVERTURE DE LA SEANCE REGULIERE

R-001-2020

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais
APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'ouvrir cette séance régulière du conseil, Il est 20h00

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture est faite de l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la séance régulière
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière tenue le lundi 2 décembre 2019
- 4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance spéciale tenue le mardi 3 décembre 2019
- 5 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance spéciale tenue le mardi 17 décembre 2019 à 19h30
- 6 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance spéciale tenue le mardi 17 décembre à 20h00 pour le budget 2020
- 7 Adoption des comptes à payer
- 8 Administration
 - 8.1 Nomination du maire suppléant pour 2020
 - 8.2 Nomination du maire suppléant à la MRC pour 2020

- 8.3 Nomination d'un inspecteur en mauvaises herbes pour 2020
- 8.4 Nomination d'un garde feu municipal pour 2020
- 8.5 Entente entre l'école la Francolière et la Municipalité
- 8.6 Programme d'aide à la voirie locale Volet – Projets particuliers d'amélioration, du MTQ
- 8.7 Contrat d'arpentage et étude géotechnique et environnementale
- 8.8 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement de taxation pour l'entretien de quatre cours d'eau en 2019
- 8.9 Dépôt du projet de règlement de taxation pour l'entretien de quatre cours d'eau
- 9 Loisirs
 - 9.1 Demande pour le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS – EBI)
 - 9.2 Technicien(ne) en loisirs
- 10 Travaux Publics
 - 10.1 Achat d'une grappe sens unique pour la neige
- 11 Eau – aqueduc – égouts
- 12 Incendie – Sécurité publique et/ou civile
 - 12.1 Renouvellement du mandat du chef pompier
 - 12.2 Indexation des tarifs pour l'entraide en sécurité incendie 2020
- 13 Urbanisme
 - 13.1 Demande de dérogation mineure dossier 2019-11-0006
- 14 Dossiers et projets en cours
 - 14.1 Proposition d'Énergir pour l'acquisition d'une parcelle de terrain et droits de passage
- 15 Correspondance
 - 15.1 Lettre de l'UPA MRC de Montmagny
- 16 Varia
- 17 Période de questions
- 18 Levée de la séance régulière

R-002-2020

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Yves Laflamme

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE REGULIERE TENUE LE LUNDI 2 DECEMBRE 2019

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

R-003-2020

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Huguette Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 2 décembre 2019 sans modification.

4 LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE SPECIALE TENUE LE MARDI 3 DECEMBRE 2019

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

R-004-2020

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Guy St-Pierre
APPUYÉ par : Sandra Proulx
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale tenue le mardi 3 décembre 2019 sans modification.

5 LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE SPECIALE TENUE LE MARDI 17 DECEMBRE 2019 A 19H30

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

R-005-2020

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais
APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale tenue le mardi 17 décembre 2019, 19h30 sans modification.

6 LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE SPECIALE TENUE LE MARDI 17 DECEMBRE 2019 A 20H00 POUR LE BUDGET 2020

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

R-006-2020

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
APPUYÉ par : Yves Laflamme
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale tenue le mardi 17 décembre 2019 à 20h00 pour le budget 2020, sans modification.

7 ADOPTION DES COMPTES A PAYER

REVENUS DECEMBRE 2019

Journal l'Echo (remb. frais de poste)	
Permis	370,00
Fax	2,00
Loyers	5425,00
Location de salle	450
Bar	594,50
Commandite soirée des bénévoles	150,00
Bac vert et bleu	190,00
Municipalité Berthier-sur-Mer, résidus verts	700,00
Local des jeunes	16,75
Contrat déneigement 1re tranche	17400,00
Hockey inter	40,00
Municipalité St-Pierre, opération eau potable et incendie	162920,10
Sable et sel	90,00
TOTAL :	188 348,35

COMPTES PAYÉS DÉCEMBRE 2019 (SUITE)

Postes Canada, envoi journal l'Echo (extérieur)	68,78
Produits Métalliques Roy, correction dépôt direct (29-11-2019)	85,00
Hydro-Québec, électricité	
Maison Paroisse..... 1058,27	
Caserne incendie..... 493,47	
Garage..... 694,71	
Enseigne 4-chemins..... 31,12	
Poste ass. Morigeau..... 300,20	
Parc Olivier Tremblay..... 65,15	
Poste ass. Village..... 3566,98	
Éclairage public..... 806,63	
2, 5e rue Est..... 57,29	
Centre des Loisirs..... 1306,41	
Climatisation Loisirs..... 87,90	
Pavillon Bédard..... 90,70	
Compteur d'eau St-Pierre..... 29,30	
Poste surpresseur St-Pierre..... 172,71	
Usine filtration..... 5811,49	14572,33
Bell Mobilité, Iphones Loisirs, Garage	218,87
Vidéotron,	
Bureau municipal..... 274,97	
Garage..... 98,23	
Loisirs..... 139,16	
Usine filtration..... 100,44	
Surpresseur St-Pierre..... 32,66	
Bibliothèque..... 78,53	723,99
VISA	
Google..... 46,32	
Halloween..... 30,00	
Boisson..... 243,92	
Trophée (Chef pompier)..... 106,87	
Régie du Logement..... 78,00	
Souper employés..... 1116,90	
Apple Music..... 17,23	1639,24
Lydia Martel, remb. 219km	94,17
Jean-Eudes Gaudet, remb. cellulaire 7 mois + 52 km	197,36
MonBuro, contrat photocopieur et papeterie	324,75
Buffet Louson, buffet soirée bénévoles	2405,86
Monyvill, 4 hrs à 83\$ trottoirs + solde facture	736,30
Ecole La Francolière, location gymnase danse	90,00
Philiias Blais & Fils, location nacelle (sapin)	344,93
Régie l'Islet Montmagny, gestion CTL transport vidanges	5418,11
L'Écho St-François, publication	859,45
Régie gestion Mauricie, enfouissement novembre 2019	5180,49
Ville de Montmagny, remplissage bouteilles (serv. incendie)	16,10
Transport Adapté Vieux Quai, transport adapté nov. 2019	416,35
Service Matrec, collecte déchets novembre 2019	5757,25
Praxair, 2266 m³ à .3142 oxygène + location réservoir	1249,90
Berthier-sur-Mer, assistance incendie	663,64
Richer Morin, décapage et cirage plancher Loisirs	1934,71
René Samson, changer ballast usine filtration	565,85

Les Entreprises JRMorin, location pelle sans opérateur	1138,25
Unibéton, 287,54tm sable et sel 12% à 24,95	10462,76
Les Entreprises Gilbert Cloutier, sortir pont de fer	3718,87
Vigneault Montmagny, bottes de travail	494,37
Asisto inc., validation 2 débimètres usine filtration	1453,28
MS2Contrôle, rallonger fil de sonde + pieces usine filtration	950,76
Larochelle Equipement, pièces équipements	348,24
Abrasifs JMB, pièces équipements	386,63
Info-Page, IPA utilisateur	102,33
Net-Eau-Cam, nettoyage ponceau	862,31
Maxi-Métal, pièce équipement	328,00
Fortin Sécurité Médic, gants etc.	164,07
2731-6116 QC inc., 0,5 hre à 135\$ pelle, 0,5 hre à 83\$ camion	125,33
Extincteurs Montmagny, vérification extincteurs	843,74
Javel Bois-Francis, chlore	451,98
Imago, support site internet	560,51
Comairco, pièces usine filtration	505,80
Lebeau Vitres d'Auto, réparation vitre de porte camion Ford	367,92
Camion GloboCam, pièces Freightliner et Ford	4786,21
Macpek, pièce équipement	108,72
Bossé & Frère, pièce souffleur	72,11
Tetra Tech QI, Hon. Prof. travaux 1re Avenu, 1re rue + crédit 3354,51 Hon. Prof. RIRL Montée Morigeau, Ch. St-Francois 3449,25	6803,76
Garage Gilmyr, ré-inspection SAAQ Freightliner	35,30
MRC de Montmagny Travaux cours d'eau Campagna 14775,72 Travaux cours d'eau Trait-Carré 5198,94 Travaux cours d'eau Marceau 1897,66 Travaux cours d'eau Corriveau 12535,75 Bacs roulants 776,44 Avis public rôle d'évaluation 46,50 Collecte tonnage novembre 2019 1195,77 Collecte produits dangereux 515,60	36942,38
Telus, prolongement réseau 3e et 4e rue Ouest	6010,27
Ministre Revenu Québec, remise décembre 2019	9955,65
Revenu Canada, remise décembre 2019	3952,78
Retraite Québec, remise décembre 2019	417,73
Ministre des Finances, renouvellement permis de boisson Loisirs	624,75
Tetra Tech QI, hon. Prof. projet réfection ch. St-François Ouest	6723,65
Aquatech, opération usine eau potable et ass. eaux	9772,87
Transport Adapté Vieux Quai, transport adapté décembre 2019	511,06
Ville de Montmagny, demande d'équivalence Jacques Théberge	32,50
Propane GRG, 1559 litres propane à 0,5490 Caserne incendie	1058,68
Portes Servi-Pro, ouvre-porte de garage (Caserne incendie)	1167,00
St-François Pharma, eau déminéralisée usine filtration	16,36
Postes Canada, envoi journal + info Loisirs	262,00
Agat Laboratoires, analyse eau potable et usée	401,03
Emco, asphalte froide	396,26
Alphonse Lamonde, réparation chauffage Loisirs	1377,60
Plomberie Chauffage D.Roy.Lyva, toilette, robinet, etc Pavillon Bédard	626,45
Les Concassés du Cap, disposition au site	172,98
MS2Contrôle, batterie + pièces usine filtration	869,07
Napoléon Montmagny, valve, remplissage bonbonne	76,76
René Samson, réparation lumière de rue	533,60

Canadian Tire, pièces équipements	45,97
Dépanneur Servi-Express, essence et fourniture	294,61
Pyro Sécur, recharge cylindre d'air	576,02
Roy Mini-Moteur, chaîne service incendie	574,76
Praxair, 3738 m ³ à 0,3142 oxygène + location réservoir	1812,28
Supérieur Propane, location cylindre	4,60
Pièces d'Autos Carquest, pièce camion Ford	31,79
Pièces d'Autos GGM, pièces équipements	625,15
Avantis, matériel divers	
Usine filtration..... 13,52	
Pavillon Bédard 19,15	
Loisirs 261,17	
Voirie 720,35	1014,19
Etude d'Huissier MB, hon. Prof. démarche signification loyers Non-payés	113,72
Philippe Gosselin & Ass. Itée,	
2596,9 litres à 0,820 huile chauffage M. Paroisse..... 2455,34	
3563,2 litres à 0,839 huile chauffage Loisirs 3434,65	
1029,4 litres à 0,842 huile chauffage Garage 1001,47	
4422,0 litres à 1,101 diésel 5463,16	12354,62
Sylvain Lemieux, remb. cellulaire décembre 2019	25,00
Félix Paré, remb. cellulaire décembre 2019	25,00
Jean-Pierre Laflamme, remb. cellulaire décembre 2019	25,00
TOTAL :	178058,82

Je soussigné, Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité possède dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

Après analyse et discussions;

R-007-2020

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes à payer.

8 ADMINISTRATION

8.1 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR 2020

À chaque début d'année, le conseil nomme un maire suppléant pour une durée d'un an, qui remplacera le maire au besoin ou à la demande de ce dernier.

Après analyse et discussion;

R-008-2020

IL EST PROPOSÉ par : Yves Laflamme
APPUYÉ par : Huguette Blais
ET UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer monsieur Jean-Yves Gosselin maire suppléant pour une durée d'un an. Monsieur Gosselin ayant accepté, cette nomination est maintenant effective.

8.2 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT À LA MRC POUR 2020

Afin de remplacer au besoin le maire au sein du conseil des maires à la MRC, le conseil désigne à titre de remplaçant le maire suppléant pour une durée d'un an.

Après analyse et discussion;

R-009-2020

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Guy St-Pierre
APPUYÉ par : Yves Laflamme
ET UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer monsieur Jean-Yves Gosselin, maire suppléant, afin de siéger à la MRC en remplacement du maire en cas d'absence de ce dernier.

8.3 NOMINATION D'UN INSPECTEUR EN MAUVAISES HERBES POUR 2020

À chaque début d'année, le conseil nomme un inspecteur en mauvaises herbes pour une durée d'un an afin de veiller et s'occuper du dossier des mauvaises herbes dans la municipalité.

Après analyse et discussion;

R-010-2020

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU de renommer monsieur Jean-Guy St-Pierre à titre d'inspecteur en mauvaises herbes pour une durée d'un an, son travail étant reconnu et apprécié de tous. Monsieur St-Pierre ayant accepté, cette nomination est maintenant effective.

8.4 NOMINATION D'UN GARDE FEU MUNICIPAL POUR 2020

À chaque début d'année, le conseil nomme un garde feu pour une période d'un an afin d'émettre des permis de feu à ciel ouvert dans la municipalité et de faire respecter la réglementation à cet effet. Une demande est formulée au chef pompier afin de s'occuper de cette tâche.

Après analyse et discussion;

R-011-2020

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par : Sandra Proulx
ET UNANIMEMENT RÉSOLU de renommer monsieur Jacques Théberge à titre de garde feu pour une période d'un an. Monsieur Théberge ayant accepté, cette nomination est maintenant effective.

8.5 ENTENTE ENTRE L'ÉCOLE LA FRANCOLIÈRE ET LA MUNICIPALITÉ

Dans un contexte d'échange de services et de bonne collaboration, la municipalité et l'école la Francoière, ont convenu de signer une entente entre les parties, renouvelable annuellement, pour l'utilisation et la gestion du gymnase de l'école la Francoière.

Après analyse et discussion;

R-012-2020

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par : Huguette Blais
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'entente proposée entre les parties et de mandater le maire et le directeur général à signer cette entente.

8.6 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET-PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION, DU MTQ

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

Après analyse et discussion;

R-013-2020

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre
ET UNANIMEMENT RÉSOLU et adopté que le conseil de Saint-François de la Rivière-du-Sud approuve les dépenses d'un montant de 109 908.97 relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

8.7 CONTRAT D'ARPEMENTAGE ET ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

En préparation des travaux à effectuer sur le chemin Saint-François Ouest, nous avons reçu des soumissions pour un contrat d'arpentage et une étude géotechnique et environnementale.

Relevé d'arpentage :

GéniArp	5 750.\$	taxes en sus
Groupe VRSB	10 000.\$	taxes en sus

Étude géotechnique et environnementale :

LEQ	16 500\$	taxes en sus
Englobe	17 780\$	taxes en sus
GHD	28 150\$	taxes en sus

Après analyse et discussion;

R-014-2020

IL EST PROPOSÉ par : Yves Laflamme

APPUYÉ par : Chantal Blanchette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accepter la proposition de la firme GéniArp au montant de 5 750\$ taxes en sus pour la réalisation du relevé d'arpentage.

D'accepter la proposition de la firme LEQ au montant de 16 500\$ taxes en sus pour la réalisation de l'étude géotechnique et environnementale.

**8.8 AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION D'UN
RÈGLEMENT DE TAXATION POUR
L'ENTRETIEN DE QUATRE COURS D'EAU EN
2019**

Suite à l'entretien de quatre cours d'eau en 2019, la Municipalité doit adopter un règlement de taxation afin de pouvoir taxer les contribuables touchés par ce service.

Après analyse et discussion;

R-015-2020

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Huguette Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de déposer un avis de motion pour l'adoption d'un règlement de taxation pour l'entretien de quatre cours d'eau en 2019.

**8.9 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT DE
TAXATION POUR L'ENTRETIEN DE QUATRE
COURS D'EAU EN 2019**

RÈGLEMENT NO 000-2020

**TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS LES COURS
D'EAU MARCEAU, TRAIT-CARRÉ,
CAMPAGNA ET CORRIVEAU**

ATTENDU QUE des travaux d'entretien ont été faits dans les cours d'eau suivants :

MARCEAU, TRAIT-CARRÉ, CAMPAGNA ET CORRIVEAU

ATTENDU QUE les travaux réalisés consistaient à nettoyer les cours d'eau et leur mise à niveau;

ATTENDU QUE la gestion et la surveillance des travaux ont été effectuées par la MRC de Montmagny;

ATTENDU QUE les travaux pour les cours d'eau ont été effectués par les entreprises suivantes: Les mini excavations André Roy et Les excavations Laurent et Frédéric Proulx;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François a reçu de la MRC la répartition de la facturation pour les contribuables concernés;

ATTENDU Qu'un avis de motion a été présenté à la séance régulière du conseil tenue le lundi 13 janvier 2020 à 20h00;

EN CONSÉQUENCE, il est décrété par règlement ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le Conseil décrète que des travaux d'entretien des cours d'eau ont été réalisés en 2019 dans la Municipalité entraînant les coûts suivants pour les contribuables concernés :

Cours d'eau Marceau au montant de	1897,66\$
Cours d'eau Trait carré au montant de	5198,94\$
Cours d'eau Campagna au montant de	14775,72\$
Cours d'eau Corriveau au montant de	12535,75\$

ARTICLE 3

Le Conseil décrète que les propriétaires concernés se verront imposer une taxe spéciale portant la mention « Travaux d'entretien dans le ou les cours d'eau suivant :

Cours d'eau Marceau

Cours d'eau Trait carré

Cours d'eau Campagna

Cours d'eau Corriveau

Cette mention spéciale apparaîtra sur leur compte de taxes respectif de l'année 2020.

ARTICLE 4

Les montants totaux des travaux qui seront payables par les contribuables concernés à même leur compte de taxe seront répartis de la façon suivante :

Nom du propriétaire	Matricule	Montant
Cours d'eau Marceau		
Ferme Gonzales	8790 94 7644	1897,66\$
Cours d'eau Trait-carré		
Ferme Gonzales	8790 94 7644	3768,14\$

Ferme Campagne	8988 77 4306	1430,80\$
----------------	--------------	-----------

Cours d'eau Campagna

Ferme Gonzales Inc.	8989 33 3502	2401,80\$
Alfred Labonté	8989 61 6383	1809,11\$
Ferme Boulet	8890 65 1128	4252,28\$
Ferme Boulet	8989 88 4084	1401,75\$
Jacqueline Blais	8989 48 5766	798,62\$
Ferme Joseph Aimé Blais inc	8989 67 6391	4112,17\$

Cours d'eau Corriveau

Ferme Janico 2002 inc	8794 51 4362	942,06\$
Ferme Janico 2002 inc	8793 76 1579	611,97\$
Ferme Saniben inc.	8793 75 2318	2757,65\$
Ferme Saniben inc.	8693 91 0203	748,10\$
Ferme Butoise Holstein inc.	8793 17 8431	585,46\$
Ferme Butoise Hotstein inc.	8793 42 7855	3664,47\$
Jean-François Paré	8793 12 0397	1103,47\$
André Morin	8793 46 8203	1578,68\$
Ferme Ledzep 2000 inc.	8693 83 0365	543,90\$

ARTICLE 5

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Après analyse et discussion;

R-016-2020

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Jean Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter le dépôt du projet de règlement de taxation proposé pour l'entretien de quatre cours d'eau en 2019.

9 LOISIRS

9.1 DEMANDE POUR LE PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES (PAFIRS-EBI)

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) est responsable de la mise en place du sous-volet Infrastructures récréatives du volet Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives visé par l'EBI.

Le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS), doté d'une enveloppe de 294 millions de dollars (enveloppe fédérale-provinciale), vise à financer la construction, l'aménagement, la mise aux normes ou la rénovation d'installations sportives et récréatives.

Le centre des loisirs et la piscine sont des infrastructures qui datent de plusieurs années déjà et nécessitent des rénovations. Un programme pour aider les municipalités a été mis en place à l'automne afin de mettre à niveau ces infrastructures municipales.

Après analyse et discussion;

R-017-2020

IL EST PROPOSÉ par : Sandra Proulx
APPUYÉ par : Chantal Blanchette
ET UNANIMEMENT RÉSOLU de souscrire au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS) et de déposer une demande d'aide financière au Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

9.2 TECHNICIEN(NE) EN LOISIRS

Suite au départ de la technicienne en loisirs, effectif à compter du 24 janvier 2020, une offre d'emploi pour le poste à combler a été affichée dans les médias électroniques. Plusieurs candidatures ont été reçues à ce jour et le processus d'embauche est présentement en cours. Des entrevues sont à venir.

10 TRAVAUX PUBLICS

10.1 ACHAT D'UNE GRATTE SENS UNIQUE POUR LA NEIGE

Une demande avait été formulée par le service des travaux publics pour l'achat d'une gratte à sens unique (One way).

Après analyse et discussion avec les travaux publics, il a été convenu de reporter à plus tard l'achat de cet équipement sauf si un bris majeur survenait. Cet équipement est disponible (stock) sur le marché.

11 EAU – AQUEDUC –EGOUTS

Aucun sujet pour ce point.

12 INCENDIE - SÉCURITÉ PUBLIQUE et/ou CIVILE

12.1 RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU CHEF POMPIER

À chaque début d'année, le conseil procède à la nomination d'un chef pompier pour un an. Étant donné l'excellent travail de monsieur Jacques Théberge, et ce depuis maintenant plusieurs années, le conseil souhaite de la continuité.

Après analyse et discussion;

R-018-2020

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Guy St-Pierre
APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU de renommer monsieur Jacques Théberge chef pompier pour un an. Monsieur Théberge ayant accepté, cette nomination est maintenant effective.

12.2 INDEXATION DES TARIFS POUR L'ENTRAIDE EN SÉCURITÉ INCENDIE 2020

Un tableau en provenance de la MRC indique aux municipalités les taux horaires et la majoration de 2.02% pour l'année 2020 pour l'entraide en sécurité incendies.

IPC MRC applicable	1,00%	2,00%	2,02%
	2018	2019	2020
Pompier	24,52 \$	25,01 \$	25,56 \$
Officier	26,75 \$	27,29 \$	27,89 \$
Directeur	30,98 \$	31,60 \$	32,30 \$

Après analyse et discussion ;

R-019-2020

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
APPUYÉ par : Huguette Blais
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter la proposition d'indexation de la MRC pour l'entraide en sécurité incendie.

13 URBANISME

13.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DOSSIER 2019-11-0006

La municipalité a reçu la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

**CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE QUI
NE RESPECTE PAS LA HAUTEUR MINIMALE EXIGÉE
PAR LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 111-90**

HAUTEUR PROPOSÉE AU PROJET : ±3,66 MÈTRES;
HAUTEUR MINIMALE DANS LA GRILLE Rb.9 : 5
MÈTRES;

Identification du site concerné : LOT : 6 202 462
6, 4^E RUE OUEST
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (QC), G0R 3A0

Après analyse et discussion;

R-020-2020

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais
APPUYÉ par : Sandra Proulx
ET UNANIMEMENT RÉSOLU de suivre la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU) et d'accepter la dérogation mineure telle que demandée.

14 DOSSIERS ET PROJETS EN COURS

14.1 PROPOSITION D'ÉNERGIR POUR L'ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN ET DROITS DE PASSAGE

Dans le cadre du projet de prolongement du réseau gazier vers Montmagny, la municipalité a reçu d'Énergir une demande pour l'autorisation d'effectuer des travaux sur son territoire. Également, la municipalité a reçu une proposition d'Énergir pour l'acquisition d'une parcelle de terrain et droits de passage sur les terrains appartenant à la municipalité.

Après analyse et discussion;

R-021-2020

**IL EST PROPOSÉ par : Yves Laflamme
APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'autoriser Énergir à effectuer des travaux sur le territoire de la Municipalité en conformité avec la réglementation gouvernementale en vigueur.

D'accepter la proposition d'Énergir d'acquérir de la Municipalité une parcelle de terrain de 2102 pieds carrés du lot 3 476 583 et une servitude permanente de 3849 pieds carrés (site du garage municipal).

D'accepter la proposition d'Énergir d'acquérir une servitude permanente de 188 pieds carrés et un air de travail temporaire de 1511 pieds carrés sur le lot 3 687 839 (le long de la Montée Morigeau).

Le tout pour une indemnité totale de 8 335.00\$.

De mandater le maire et le directeur-général à signer les documents à cet effet.

15 CORRESPONDANCE

15.1 LETTRE DE L'UPA MRC DE MONTMAGNY.

La municipalité a reçu une lettre de remerciement de la part de l'UPA de la région de Montmagny concernant un prêt d'équipement lors d'une activité de formation tenue à l'automne 2019.

16 VARIA

16.1 VITESSE SUR LE CHEMIN MORIGEAU

Des informations nous indiquent une vitesse excessive sur le chemin Morigeau. Les élus désirent sensibiliser les citoyens avant d'avoir l'obligation d'instaurer un règlement à cet effet.

16.2 RAMASSAGE DE LA NEIGE

Des informations nous indiquent des incidents lors du ramassage de la neige. Le conseil rappelle qu'aucun ramassage de neige ne doit s'effectuer pendant les heures où les jeunes circulent dans les rues. Également, une attention particulière sera portée à l'attitude des conducteurs de véhicules de déneigement concernant la vitesse à respecter.

17 PERIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

18 LEVÉE DE LA SEANCE REGULIERE

L'ordre du jour étant épuisé,

R-022-2020

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
APPUYÉ par : Sandra Proulx
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter de lever la séance régulière. Il est présentement 20h17.

_____ Maire

_____ Directeur général

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.